

Formation SSCT pour Membres du CSE - 5 jours

REF : CSE.101 • Formation Sécurité au Travail • Bordeaux & Nouvelle-Aquitaine

Durée 35h	Effectif 1-12	Niveau Intermédiaire	Modalité Présentiel
---------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------

Objectif de la formation

Cette formation de 5 jours permet aux membres du CSE et de la CSSCT de maîtriser pleinement leurs missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Les participants acquièrent les connaissances juridiques, les outils d'analyse des risques et les méthodologies d'inspection pour devenir des acteurs proactifs de la prévention dans leur entreprise.

À l'issue de cette formation, vous saurez

- Disposer des connaissances légales pour promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail en entreprise
- Maîtriser le fonctionnement du CSE et de la commission CSSCT
- S'approprier les outils d'analyse pour identifier et prévenir les risques professionnels
- Exercer les droits d'alerte et d'enquête conformément au Code du travail
- Contribuer efficacement à la démarche de prévention aux côtés de l'employeur

Public cible

- Membres titulaires et suppléants du CSE
- Membres de la commission CSSCT
- Chefs d'établissement et responsables de site
- Responsables des Ressources Humaines
- Responsables QHSE et référents sécurité
- Personnes désignées compétentes en prévention des risques

Prérequis

- Aucun prérequis nécessaire pour cette formation
- Accessible aux personnes en situation de handicap

Programme détaillé

Jour 1 : Fonctionnement du CSE et de la CSSCT

Missions et règles de fonctionnement du CSE

- Enjeux économiques et sociaux du comité santé-sécurité
- Composition du CSE et de la CSSCT (élection, mandat, modalités)
- Interactions entre le CSE et la commission CSSCT
- Modalités de consultation et visites d'inspection
- Focus sur la Qualité de Vie au Travail (QVT)

Organisation de la commission SSCT

- Acteurs internes et externes de la CSSCT
- Ordre du jour, délibérations et procès-verbaux
- Préparation des réclamations et déroulement des réunions
- Statut protégé des élus et obligation de discrétion

Jour 2 : Moyens d'action et activités SSCT

Moyens accordés aux acteurs du CSE

- Calcul et utilisation des heures de délégation
- Liberté de déplacement et de circulation
- Droits d'affichage et de formation
- Outils et ressources à disposition des élus
- Règlement intérieur et communication avec les salariés

Activités de la commission SSCT

- Inspection des lieux de travail
- Analyse des situations et études de postes
- Enquêtes accidents du travail et maladies professionnelles
- Gestion des situations de harcèlement moral ou sexuel

Jour 3 : Cadre juridique et acteurs de la prévention

Aspects juridiques et réglementaires

- Contexte réglementaire en matière de SSCT
- Obligation de sécurité et faute inexcusable de l'employeur
- Responsabilité civile et pénale
- Délégation de pouvoir et ses implications

Préventeurs internes et externes

- Grands principes et normes de prévention
- Droits d'alerte : danger grave, environnement, libertés fondamentales
- Négociation annuelle égalité professionnelle et QVT
- Formations obligatoires et dispositions spécifiques

Jour 4 : Analyse des risques professionnels

Fondamentaux de la prévention des risques

- Définitions : danger, risque, dommage
- Accident du travail, maladie professionnelle, accident de trajet
- Indicateurs de prévention (taux de fréquence et gravité)
- Coûts liés aux accidents et maladies professionnelles
- Méthode de l'arbre des causes pour l'analyse

Documentation et outils du CSE

- DUER et Plan de prévention : contenus obligatoires
- PAPRIACT : programme annuel de prévention
- Consultation du CSE sur le Document Unique
- Passeport prévention : implications pratiques

Jour 5 : Risques spécifiques et mise en pratique

Risques psychosociaux et conditions de travail

- Définition et familles de RPS
- Enjeux et conséquences des risques psychosociaux
- Outils de détection et de prévention des RPS
- Pénibilité au travail et évaluation des expositions

Évaluation et démarche de prévention

- Travail réel vs travail prescrit
- Évaluation des dangers et mesures de prévention
- Rédaction et mise à jour du DUER
- Rôle du CSE dans la démarche d'évaluation des risques

Moyens pédagogiques

Supports fournis

- Support de formation SSCT projeté et remis
- Livret stagiaire complet sur le CSE
- Documentation juridique à jour (loi Santé au Travail 2021)

Méthodes

- Apports théoriques et juridiques
- Études de cas concrets
- Mises en situation et exercices pratiques
- Échanges et retours d'expérience

Matériel requis

- Salle dédiée équipée
- Paperboard et vidéoprojecteur
- Études de cas pratiques

Dispositif de suivi

Avant la formation

- Convocation et programme détaillé
- Auto-évaluation préalable des connaissances

Pendant la formation

- Feuilles de présence émargées
- Évaluations formatives régulières
- Questionnaire de validation des acquis
- Mises en situation d'inspection et d'enquête

Après la formation

- Évaluation de la formation à chaud et à froid
- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs atteints

Équipe pédagogique

Équipe SSCT - Formateurs spécialisés en santé-sécurité

Notre équipe de formateurs est composée de professionnels expérimentés en prévention des risques professionnels (plus de 15 ans d'expérience), d'anciens DRH et de juristes spécialisés en droit du travail. Ils accompagnent régulièrement les CSE et équipes RH sur les thématiques SSCT, harcèlement et négociation collective.

Tarifs

INTER-ENTREPRISES
1500 € HT
 par stagiaire

INTRA-ENTREPRISE
4500 € HT
 groupe jusqu'à 12 pers.

Parcours d'accès à la formation

1

Demande de devis

Formulaire, mail ou téléphone

2

Envoi du devis

Proposition commerciale

3

Convention

Signature du contrat

4

Convocations

Infos pratiques

5

Formation

Début de session

Indicateurs de résultats

Stagiaires formés
24+

Satisfaction
9.6/10

Taux réussite
100%

Délai accès
14 jours

Contact & Inscription

FJ Prévention - Organisme de formation certifié Qualiopi

Email : contact@fjprevention.fr | Tél : 06 75 18 79 76 | Site : www.fjprevention.fr

Financement : OPCO, Plan de formation